



# Vuarrens info's

Journal officiel de la commune de Vuarrens

Juillet-Août 2023

## Le p'tit mot de la Muni



C'EST LES VACANCES!

Et rien que d'imaginer que les enfants y soient, c'est déjà pour nous, un allègement. Enfin pas forcément...

En général, l'été offre des perspectives positives: jours de congé, journées longues, chaleur, baignades, festivals, concerts, etc.

Mais n'oublions pas le jardin qui pousse, l'herbe à tondre, les chaleurs étouffantes de nos voitures au soleil, les tentatives désespérées de rafraîchir nos logements et surtout, surtout... LES MOUSTIQUES, les mouches et autres taons!

Mais l'été, c'est aussi l'occasion de nous rappeler qu'il peut y avoir moins de monde sur les routes, d'y prendre goût pour que nous rêvions que la reprise soit le plus tard possible.

Bref, l'été, c'est un tout-venant de plaisirs et d'activités aussi diverses que variées.

Sachez en profiter vous aussi! C'est le souhait de la Municipalité *incorpore* qui profite également de cette période pour lever un peu le pied.

A très vite!

## Décès



Monsieur **Peter ROSATTI**  
est décédé le 9 juin 2023, à l'âge de 77 ans.

**Toutes nos condoléances à sa famille.**

**Editeur:** Municipalité de Vuarrens

**Prochaine parution:** septembre

**Distribution:** tous ménages/Petit marché local

**Annonces commerciales:** voir les conditions sur le site [www.vuarrens.ch/vuarrens-info](http://www.vuarrens.ch/vuarrens-info)

**Contacts:** Administration communale,  
La Place 3, CP 28, 1418 Vuarrens  
[vuarrens-info@vuarrens.ch](mailto:vuarrens-info@vuarrens.ch)

[www.vuarrens.ch](http://www.vuarrens.ch)

## Sommaire



### Agenda

#### Ressources humaines

Heures d'ouverture des commerces.....Page 2

#### Baisse de taxe

#### Marquages routiers

#### Terrasse du resto

Modification de circulation.....Page 3

Ancienne forge, appel au vote.....Page 4

Apéro de bienvenue .....Page 5

### VIE LOCALE

#### Des attentions sympas

#### 1<sup>er</sup> août délocalisé

Plan canicule .....Page 6

#### Les échos du Conseil

Un tour à vélo .....Page 7

#### De belles rencontres

C'est la fin! .....Page 8

### CONNAISSEZ-VOUS?

ZG Peinture Sàrl.....Page 9

## RESTRICTIONS D'EAU

**DERNIÈRE MINUTE**

La sécheresse est à nos portes!

Nous vous prions d'être attentifs aux restrictions d'eau qui pourraient être mises en place cet été.

Le cas échéant, elles seront affichées au pilier public et vous les trouverez également sur le site internet de la Commune.

## Heures d'ouverture



### DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h30 -  
Samedi de 9h à 11h45.

### COMPOSTIÈRE

Mêmes horaires d'ouverture complète que la déchetterie (mercredi soir et samedi matin).

### BUREAU COMMUNAL

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30.  
Jeudi de 8h à 11h30.

**FERMÉ du 31 juillet au 11 août 2023.**

## Agenda

1<sup>er</sup> août 2023

Fête nationale délocalisée à Pailly

## 19 août 2023

Soirée-moules, refuge de Vuarrens

## 3 septembre 2023

Votation communale

## 13 septembre 2023

Mini-expo et accueil des nouveaux habitants, grande salle

## 3 octobre 2023

Conseil communal, grande salle

*Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur [www.vuarrens.ch/agenda](http://www.vuarrens.ch/agenda)*

## Ressources humaines



Le 1<sup>er</sup> Juillet, deux départs et une arrivée dans l'effectif du personnel communal ont eu lieu.

Honneur aux dames... Plus précisément à **Christine Herren**, qui a décidé de quitter l'équipe des patrouilleuses scolaires afin de pouvoir se consacrer à d'autres activités. Arrivée en novembre 2017, Christine a veillé à la sécurité de nombreux enfants du village. Elle a fait preuve d'un engagement sans faille, résisté à des conditions météorologiques parfois extrêmement désagréables et a fait preuve d'une bienveillance remarquable. La Municipalité tient à la remercier et lui souhaite le succès qu'elle mérite pour la suite.

**Sashko**, quant à lui, est parti aussi. Mais heureusement seulement pour deux semaines! Il s'agit pour lui d'une excellente nouvelle puisqu'il va profiter de vacances bien méritées!

Ce début de mois a vu **Julien Hofstetter** rejoindre notre service de voirie (à 80%). Il est domicilié à Penthéraz et va nous faire profiter de ses nombreuses compétences que nous vous détaillerons dans son portrait lors d'une prochaine édition. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.



## Commerces



## ÉPICERIE Au Petit marché local (+ Poste)

Lundi - vendredi 6h30 à 12h / 16h à 18h30  
Samedi 7h30 à 12h  
Dimanche 8h à 12h

## FROMAGERIE du Gros-de-Vaud (J. Jambon)

Lundi à dimanche 9h à 12h / 16h à 19h

## Dès le 2 août

Lundi à samedi 7h à 12h / 16h à 19h  
Dimanche 8h à 12h / 16h à 19h

[www.fromagerie-du-gros-de-vaud.ch](http://www.fromagerie-du-gros-de-vaud.ch)

## RESTAURANT Auberge du Lion d'Or

Lundi Fermé  
Mardi - samedi 8h à 14h / 16h à 23h30  
Dimanche 9h à 16h

## BOUCHERIE CHARCUTERIE Buffat (magasin)

Lundi-mardi-vendredi 8h à 12h / 13h30 à 18h  
[www.boucherie-buffat.ch](http://www.boucherie-buffat.ch)

## POISSONNERIE Chez Océane

Lundi Fermé  
Mardi 11h à 12h ou sur rdv  
Mercredi 14h à 15h  
Jeudi 14h à 17h  
Vendredi Sur commande

## PRODUITS DE LA FERME La Cabane à Mélissa (Mélissa Pittet) Self-service

Lundi à dimanche 8h à 19h  
[www.chevalley-pittet.wixsite.com/domaines](http://www.chevalley-pittet.wixsite.com/domaines)

## GRILS+CUISINES D'EXTÉRIEUR Masdors Sàrl

Show room ouvert à la demande

+41 (0)78 888 08 83

<https://masdors.ch>

## GARAGE du Gros-de-Vaud (C. Chevalley)

Vente de voitures neuves et d'occasions  
Spécialiste Toyota

Lundi - vendredi 7h30 à 12h / 13h30 à 18h  
[www.ggv.ch](http://www.ggv.ch)

## PRODUITS MÉNAGERS NATURELS / ARTISANAT

## Aux Bulles de Sophie (magasin)

Lundi 10h à 12h  
Mardi et jeudi Fermé  
Mercredi 16h à 19h  
Vendredi 16h à 19h  
Samedi 10h à 12h

Vente en ligne: <https://lesbullesdesophie.ch>

## Au Point-compté

Lundi Fermé  
Mardi 9h à 12h / 13h30 à 19h  
Mercredi - vendredi Fermé  
Premier samedi du mois 9h à 16h

[www.broderie.ch](http://www.broderie.ch)

## Baisse de taxe

**RABAIS  
50%**

Dans la comptabilité communale, certains postes financiers se doivent d'être autoporteurs (c'est à dire viser à un équilibre financier entre les revenus et les coûts). C'est le cas de celui qui encadre l'épuration de l'eau par exemple (poste 460).

Après plusieurs années consécutives avec des excédents de revenus, la Municipalité a décidé de baisser la taxe d'épuration de moitié afin de ramener ce compte à l'équilibre et permettre à l'ensemble des habitants d'en profiter (plutôt qu'une autre solution qui n'aurait profité qu'à une partie des habitants).

Adultes: taxe actuelle de 240.- passant à 120.-  
Enfants (moins de 21 ans): actuelle 40.- passant à 20.-

Il est à noter encore que le compte de l'épuration de l'eau dispose d'un fond de réserve relativement important (alimenté par les excédents constitués les années précédentes) permettant la prise en charge d'éventuels coûts d'entretien importants.

Toutefois, il faut relever que si ce compte devait devenir un jour déficitaire, la situation serait inverse. C'est pourquoi nous continuons à compter sur chacun d'entre nous pour respecter notre réseau d'eau et son utilisation.



## Marquages routiers

La priorité de droite à la jonction du chemin de la Crosette et de la route d'Echallens sera prochainement à nouveau signalée par des traitillés.

De plus, nous profiterons d'apposer une interdiction de stationner en contrebas du panneau 30km/h qui a récemment été déplacé.



## Terrasse du resto



Ça y est, elle arrive enfin! Quelques détails administratifs ont retardé sa construction mais, d'ici la mi-juillet, elle va pouvoir accueillir ses premiers clients.

Sa végétalisation sera réalisée sans doute après les grandes chaleurs.



## Modification de circulation

Suite au dernier Conseil communal, une proposition de Gabriel Buffat a été retenue par la Municipalité qui a d'ores et déjà lancé les démarches en vue de sa réalisation.

Elle prévoit la création d'un sens unique depuis le collège en direction de l'église et des commerces du centre. La priorité de droite vers le collège étant particulièrement dangereuse, il convient de prendre des mesures avant qu'un accident ne s'y produise.

Nous allons également étudier la possibilité de supprimer la priorité de droite accordée au chemin de la Croix lorsqu'on monte la route de Fey.

En ef..Fey, les camions qui doivent céder la priorité ici, en pleine montée, peinent à redémarrer et sollicitent les infrastructures de la route (chambres, regards), nous obligeant à les réviser régulièrement.

De plus, le passage piéton situé en dessous de cette croisée ne bénéficie pas de toute la sécurité requise dans le contexte actuel.

Avec cette modification, nous espérons également diminuer le bruit.





## Ancienne forge, appel au vote



Ce vénérable bâtiment communal date de 1913. Il est situé au bas du chemin du Motty et, architecturalement, il relie les fermes historiques du village (dont une a été récemment rénovée) et l'église.

Le bâtiment, qui jouxte la place de jeux, marque également l'entrée du centre villageois et borde deux chemins piétonniers.

Par ces différents points, ce bâtiment est donc emblématique et fait le pont entre plusieurs zones du village.

Son architecture, bien que peu «vaudoise» lui donne, notamment par le détournement en brique des fenêtres, un caractère particulier et soigné.

Il est occupé par un locataire qui dispose d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage et d'un garage au rez-de-chaussée. A ce niveau, la Commune occupe également une partie atelier. Au rez également, les surfaces laissées par le congélateur communal (décision du Conseil communal de décembre 2022) pourront être mises en valeur et louées.

Si plusieurs bâtiments communaux doivent être rénovés (collège, annexe collège, bâtiments à l'arrière du restaurant, église, stand de tir), la Municipalité a décidé de prioriser la réfection de l'Ancienne Forge, ce bâtiment apportant une certaine rentabilité par les locations.

Par ailleurs, en tant que propriétaire, la Commune se doit d'entretenir son patrimoine et d'offrir des conditions décentes à ses locataires. Pour ce bâtiment, ce n'est plus le cas depuis plusieurs années car la chaufferie montre des signes de fatigue évidents et l'isolation du bâtiment, insuffisante, rend les conditions climatiques intérieures, notamment dans les salles de bain, inacceptables (< 16° en hiver avec le vent).

La Municipalité entend donc, avec ces travaux, redonner des conditions de location correctes aux locataires actuels qui ont fait preuve de beaucoup de patience jusqu'à présent. Il est aussi clair que s'ils décidaient de s'en aller, les locaux seraient non re louables en l'état.

Au démarrage du projet, une première série d'études préalables sur le bâtiment ont été lancées (les premières en 2020): contrôles électriques OIBT (Ordonnance sur les Installations à Basse Tension), certificat énergétique CECB+ (Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments Plus), état du bâtiment. La Municipalité a également mandaté un architecte (sur la base d'un appel d'offre) pour coordonner ces différentes études, rassembler les informations et établir un devis, d'abord estimatif, pour les futurs travaux.

C'est ce devis estimatif qui a été soumis au Conseil communal dans sa séance du 14 mars 2023. Comme il se doit, cette estimation était prudente afin d'éviter au maximum des coûts supplémentaires non prévus. Il était aussi clair pour la Municipalité que plusieurs points devraient ensuite être éclaircis et affinés. Elle l'a rappelé au Conseil.

Rappel des travaux prévus:

- Isolation thermique de la toiture
- Isolation thermique périphérique complète
- Remplacement de la chaudière (en fin de vie imminente) par une pompe à chaleur
- Pose de panneaux thermiques (eau chaude solaire)
- Pose de panneaux photovoltaïques (électricité)
- Remplacement des fenêtres
- Travaux annexes de remise en état de l'appartement
- Rénovation des salles d'eau
- Remise en état des surfaces au rez avec création de nouvelles surfaces à louer.

L'architecture choisie restera soignée et ne dénaturera pas ce bâtiment qui se découvrira un aspect plus moderne et pourrait même, à l'avenir, accueillir des commerces ou des espaces de bien-être (plusieurs intéressés se sont déjà annoncés).

Par les travaux souhaités, la Municipalité, sensible aux exigences d'économie d'énergie, a souhaité rendre ce projet exemplaire sur le plan énergétique, tout en restant modeste financièrement.

C'est donc dans cet esprit que la Municipalité a opté pour un projet responsable et orienté vers l'avenir. Les récentes votations populaires ont également montré que les préoccupations climatiques sont partagées par la population.

Par ailleurs, et nous le répétons, ce projet sera rentable pour la Commune, ce qui limite encore les risques encourus.

Dans sa séance du 14 mars, le Conseil communal a approuvé ce crédit, en réduisant toutefois le montant soumis, le passant de CHF 850 000.- à CHF 750 000.-, afin d'assurer encore davantage la rentabilité future du bâtiment.

C'est à la suite de cette séance qu'un comité référendaire, issu de Conseillers communaux ayant eux-mêmes participé au vote en séance, a été créé.

Le comité référendaire a fait valoir plusieurs arguments que la Municipalité a pris la peine d'étudier:

- 1) L'abandon du congélateur communal est hors sujet puisque c'est le Conseil lui-même qui a mis un arrêt définitif à cette installation qui aurait dû su-

bir une lourde et coûteuse rénovation ces prochaines années.

- 2) Les coûts annoncés sont trop chers. Soit! Mais sur quelles bases et par rapport à quoi? Le monde de la construction a subi de plein fouet l'évolution conjoncturelle mondiale et les prix sont devenus très volatils. Les coûts annoncés dans le CECB+, de l'aveu même de son auteur, que la Municipalité a pris la peine de contacter, sont estimatifs et datent de 2020. Ils ne tiennent compte que du coût des matériaux mais pas ceux des travaux annexes (par exemple, lorsqu'on remplace une fenêtre, il y a forcément des travaux à prévoir pour le pourtour). Ainsi, même l'auteur du CECB+ a indiqué dans un mail à la Municipalité que ces coûts étaient sans engagement et basé sur aucun appel d'offre.
- 3) Démolir pour reconstruire. La Municipalité ne comprend pas cet argument. Construire plus grand, de part les limites de construction, n'est pas possible sur cette parcelle et démolir des murs sains pour en reconstruire à la place est un non-sens écologique. Sans compter que le mur de soutènement attendant à la maison devrait être traité sans savoir véritablement comment.

Enfin, lors du Conseil de mars 2023, une grande discussion a été lancée autour de la construction du bac de rétention (voir encadré) pour ce bâtiment.

Elle a donné lieu à de nombreuses interrogations que la Municipalité a relayé auprès des autorités compétentes.

Les réponses apportées nous ont permis de réduire son volume de deux tiers, les coûts correspondants diminuant d'autant.

En effet, le Canton dispose de deux méthodes de calcul donnant des résultats très différents. Comme des critères bien précis régissent le volume des bacs de rétention, certaines communes n'autorisent pas une capacité inférieure aux exigences cantonales alors que d'autres tolèrent une réduction d'environ un tiers, possible sous certaines conditions.

Après cette prise de conscience et quelques vérifications, nous avons pu clarifier la situation pour notre commune. Les futures mises à l'enquête en profiteront également.

Au vu de toutes ces considérations, à l'unanimité, **la Municipalité de Vuarrens recommande à sa population de voter OUI le 3 septembre prochain** et ainsi valider la décision du Conseil communal et permettre la réalisation des travaux dans les plus brefs délais. L'échéancier actuel prévoit un démarrage des travaux en 2023-2024 pour une durée de 5 à 8 mois.

Investissement demandé par la Municipalité:  
CHF 850 000.-

Montant amendé par le Conseil communal:  
CHF 750 000.-

Coûts des travaux basés sur offres reçues:  
CHF 765 000.-

#### Financement du projet (rentabilité)

|                                                                         | Frais annuels    |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Amortissements sur 30 ans après déduction de la réserve (CHF 600'000.-) | 20'000.00        |
| Intérêt 2% (CHF 450'000.-)                                              | 9'000.00         |
| <b>Coûts annuels</b>                                                    | <b>29'000.00</b> |
|                                                                         |                  |
|                                                                         | Revenus annuels  |
| Location appartement                                                    | 24'000.00        |
| Location surfaces rez                                                   | 9'600.00         |
| Revenu électricité                                                      | 960.00           |
| <b>Revenus</b>                                                          | <b>34'600.00</b> |

**Rendement CHF 4'600.-/année**

#### Un bac de rétention, c'est quoi?

Un bac de rétention est un bassin tampon permettant, en cas de gros orage, de retenir provisoirement l'eau des toits ou autres surfaces aménagées avant qu'elle ne se déverse dans les canalisations, les surchargeant avec le risque de provoquer des dégâts importants.

Toute nouvelle construction doit en être pourvu et il est donc nécessaire de le faire calculer et valider par un bureau agréé.

#### Bienvenue aux nouveaux habitants



Le mercredi 13 septembre 2023, de 18h30 à 22h, dans le cadre de la mini-expo organisée ce jour-là, aura lieu la présentation des nouveaux habitants de notre village.

Ils pourront ainsi découvrir quelques activités tenues à Vuarrens et faire la connaissance des habitants qui ne vont pas manquer de participer à cette manifestation conviviale.

Pour agrémenter cette présentation, un apéro sera offert par la Municipalité.



## Des attentions sympas



## Petites tables rustiques

Notre employé municipal a eu l'occasion de récupérer quelques petites tables en bois et a décidé de les installer au refuge et vers le terrain de pétanque.

Magnifique idée, merci Sashko!



## Four à pizza

Le refuge dispose désormais de son four à pizza. Si désiré, il peut être réservé en même temps que le refuge.

La Commune remercie l'entreprise Masdors pour le don de ce four. Elle s'est chargée de sa protection et du tubage de la cheminée.

Mieux encore, le restaurant du village se tient à votre disposition afin de vous préparer les pâtons (boules de pâtes) pour vos pizzas.

Plusieurs jolies raisons pour profiter de cet espace.

1<sup>er</sup> août 2023 délocalisé

Comme déjà évoqué dans le petit mot de la Muni de juin, cette année la Commune s'allie avec les communes de Bercher, Essertines-sur-Yverdon, Fey, Oppens, Orzens, Rueyres et Pailly pour fêter le 1<sup>er</sup> août 2023 dans le cadre du challenge UJGDV, organisé par la Jeunesse de Pailly.

Brunch, hornuss, cors des Alpes et lancé de drapeaux. Chorale de 110 chanteurs, fanfare et sonneurs de cloches. Sans oublier la partie officielle et le traditionnel feu commémoratif.

Le programme complet de cette journée ainsi que les horaires figurent sur un tout-ménage qui vous a été récemment distribué. Merci de vous y référer.

Infos sur <https://pailly23.ch/programme>

## Plan canicule



Chaque année, le canton de Vaud délègue aux communes la mission «plan canicule».

Les périodes de canicules sont souvent rudes pour petits et grands, et plus particulièrement pour les séniors.

En cas de déclenchement, Myriam Gianotti et Iwona Mas mettent en place un suivi téléphonique en alternance avec un système de visites à domicile des personnes âgées de 75 ans et plus, vivant seules et qui ne sont pas suivies par les services d'aide et de soins à domicile.

Nous rappelons l'importance de faire preuve de vigilance en cas de fortes chaleurs, éprouvantes pour tout un chacun.

## Les échos du Conseil



Le Conseil communal s'est réuni le mardi 13 juin 2023 à la grande salle du village.

32 membres sur 35 étaient présents.

Durant cette séance, le Conseil a examiné les préavis suivants:

### Préavis relatif à une demande de financement pour la réalisation de la révision du Plan d'affectation communal et son règlement

Ce préavis sollicite un crédit d'étude pour la révision du Plan d'affectation communal (PACom) ainsi que de son règlement, datant de 2006.

Les PACom sont des documents réglementaires encadrant l'affectation et la mesure d'utilisation du sol. Avec l'adoption en novembre 2022 du PDCn par la Confédération, les PACom doivent être révisés dans les cinq ans suivant l'adoption pour que les zones à bâtir légalisées correspondent aux besoins prévisibles à 15 ans.

Au-delà de la mise en conformité avec le cadre légal, la révision du PACom permettra notamment de définir une vision stratégique, afin d'assurer un développement territorial cohérent, tout en saisissant l'opportunité de réfléchir à l'évolution et l'avenir de la Commune.

La Municipalité a demandé des offres de prestations à deux bureaux vaudois. Finalement, c'est le bureau Fehlmann Architectes SA qui a été retenu.

Le montant pour la révision du PACom s'élève à CHF 100 000.-, lequel sera amorti sur 10 ans.

Finalement, ce préavis a été accepté par 29 oui (1 non et 1 abstention).

### Préavis relatif aux comptes 2022

Les comptes 2022 sont bons et bouclent avec un excédent de revenu de CHF 51 748.90, pour des revenus de CHF 4 552 582.12 et des charges de CHF 4 500 833.22.

Les comptes ont été vérifiés par l'organe de révision.

Malgré ce bénéfice 2022, la Municipalité maintient sa stratégie financière, soit d'investir dans les infrastructures, de maintenir une fiscalité stable et de maîtriser les dépenses, tout en investissant pour la qualité de vie de la Commune.

Ainsi, les comptes 2022 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil.

### Communications de la Municipalité

Dans ses communications, la Municipalité a indiqué divers éléments, notamment la fermeture du Petit

marché local pour fin août 2023 et la suppression des cases postales.

La taxe d'épuration a été revue à la baisse, soit CHF 120.- par année pour les adultes (au lieu de CHF 240.-) et CHF 20.- pour les enfants (au lieu de CHF 40.-).

La Municipalité explique que le référendum concernant l'Ancienne forge a été validé et qu'une votation populaire aura lieu le 3 septembre prochain. En attendant ce scrutin, le projet continue d'avancer. Des plans d'exécution ont été établis et des soumissions ont été demandées.

Enfin, un nouvel employé communal au service de la voirie a été engagé au 1<sup>er</sup> juillet, il s'agit de Monsieur Julien Hofstetter.

Le prochain Conseil aura lieu de mardi 3 octobre 2023 à la grande salle de Vuarrens.

## Un tour à vélo pour nos édiles



Le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023, certains Municipaux, accompagnés par des membres du Conseil et quelques habitants, ont participé à l'inauguration d'une partie du tracé de «la boucle champêtre du Nord vaudois», pédalant de Villars-le-Terroir à Pomy (certains même sans assistance électrique et sans se plaindre!).

Les communes de Villars-le-Terroir, Vuarrens, Essertines-sur-Yverdon, Valeyres-sous-Ursins, Pomy et Yverdon-les-Bains se sont unies pour créer ce parcours vélo SuisseMobile sur le tracé naturel Yverdon - Echallens.

Tenant compte d'un réseau déjà existant sur le territoire d'autres communes (Goumœns-la-Ville, Penrhéaz, Chavornay, Suchy et Ependes), la direction de SuisseMobile a décidé de créer cette boucle au départ d'Yverdon-les-Bains.

Ce nouvel itinéraire porte le numéro 624. Vous trouverez toutes les infos sur: <https://schweizmobil.ch/fr/suisse-a-velo/itineraire-624>





## De belles rencontres



La recette du Culte au bois a pleinement fonctionné pour cette édition 2023.

«On devrait faire ça plus souvent» me glissait quelqu'un à l'oreille, visiblement ravi. Je crois qu'il voulait dire: ça fait du bien de se retrouver hors les murs d'une église, dans un endroit sans porte où ça circule simplement entre les gens qui sont là: commission du Jumelage, fanfare, chœur mixte et paroissiens. Importance de la convivialité, sans doute, mais aussi d'être ensemble sans opposer foi et culture, vie associative et paroisse. Comme le récit de la rencontre de Jésus avec une femme samaritaine, cœur du message de ce culte, chacun est sorti de son monde pour étancher sa soif. Au final, un grand merci à Richard Mas et son équipe, cheville ouvrière de cet événement, le Chœur mixte l'Espérance et la fanfare l'Echo du Sauteruz.

*Pasteur Marc Lennert.*



## C'est la fin...



Le magasin va fermer malheureusement!

Nous aurions souhaité que son exploitant fasse lui-même cette annonce mais sans succès.

Malgré les nombreuses démarches du propriétaire des murs et de la Municipalité, il n'y a pas de repre-

neur connu à ce jour. Enfin pas sous la forme actuelle (voir l'annonce ci-dessous).

Concernant les services postaux, ceux-ci seront désormais officiellement déplacés à Essertines-sur-Yverdon, au Petit marché local. La Poste vous informera directement de plusieurs modifications et nouveaux services mis en place suite à l'abandon de l'office postal dans notre village.

### Nouveaux horaires au magasin de la fromagerie

Dès le 2 août, nous étendons nos horaires d'ouverture :

**lundi au samedi de 7h à 12h et de 16h à 19h**

**dimanche de 8h à 12h et de 16h à 19h.**

Suite à la décision des exploitants du petit magasin de fermer boutique à fin juillet, nous ne souhaitons pas que la population de Vuarrens soit privée d'un commerce varié.

Après réflexion, nous avons décidé d'adapter nos horaires et notre gamme de produit afin que cela réponde aux besoins des habitants du village.

Notre magasin n'étant pas très grand, nous allons faire au mieux afin de répondre aux besoins. Il y aura un peu de boulangerie : pains, viennoiseries, sandwiches et quelques produits alimentaires de premières nécessités : fruits, légumes, pâtes, riz, conserves, etc. Si vous souhaitez y retrouver un article en particulier, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nous vous remercions de votre fidélité et espérons que ces nouveaux horaires vous conviendront.

Johan et Amandine Jambon

Fromagerie du Gros-de-Vaud





## ZG Peinture Sàrl



Bonjour à toutes et tous,  
Je me présente, Zahir Ganic, j'ai 31 ans, je suis habitant de Vuarrens depuis trois ans avec ma femme et mes deux enfants.

Grand passionné de football depuis mon plus jeune âge, vous pourriez me retrouver sur le terrain avec la 1 de Vuarrens.

J'ai obtenu mon CFC de peintre en bâtiment en 2012. J'ai ensuite eu la chance de pouvoir travailler cinq ans dans une petite entreprise qui m'a permis d'agrandir mon expérience professionnelle et mon savoir-faire. L'envie de lancer mon entreprise me faisait de l'œil depuis un moment et c'est en 2018 que j'ai franchi le pas et créé ZG Peinture Sàrl.



Nous sommes spécialisés dans les travaux de rénovation intérieurs et extérieurs. Le soin apporté aux travaux que nous effectuons ainsi que la satisfaction de nos clients sont toujours au centre de notre attention. C'est pourquoi nous faisons très attention dans le choix des matériaux. Nous sommes à votre disposition pour toutes demandes ou conseils concernant vos travaux de peinture, de restauration de façades ou encore de décoration.

Transmettre mon expérience est pour moi enrichissant, c'est pourquoi nous sommes une entreprise formatrice.

Nous sommes également à la recherche d'un dépôt à Vuarrens, avec électricité et eau. Si vous avez mon bonheur, merci de me contacter.

Au plaisir de vous croiser.

Zahir Ganic

ZG Peinture Sàrl

079/949.65.94

[info@zg-peinture.ch](mailto:info@zg-peinture.ch)

[www.entreprise-peinture.ch](http://www.entreprise-peinture.ch)

Voici quelques photos de nos chantiers.



**Gratuit**  
COURS D'ESSAI

mercredi

**30.8.**  
2023

9h30 - 10h30

14h - 15h

Vuarrens

**Cours d'art**

AVEC ADÉLA

Enfants

**3 - 5 ans**

**6 - 10 ans**

Nous allons  
essayer l'une des  
techniques de l'art.



plus d'info

[www.lessoeursart.com](http://www.lessoeursart.com)



Les Soeurs Art

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

[LES.SOEURS.ART@GMAIL.COM](mailto:LES.SOEURS.ART@GMAIL.COM)

## Commission de Jumelage

Nous avons le plaisir de vous inviter toutes et tous à notre traditionnelle

## Soirée-moules



**Samedi 19 août 2023 dès 18h**  
**Refuge de Vuarrens**

Adulte Fr. 20.-

Enfant Fr. 10.- (jusqu'à 14 ans)

Inscriptions: 079 690 35 08

ou par e-mail:

[lepol1418@hotmail.com](mailto:lepol1418@hotmail.com)

Pour vous désaltérer, des boissons seront en vente sur place.  
Pour les personnes qui n'aiment pas les moules, un BBQ sera à disposition.  
N'oubliez pas vos services.